

## Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble

## TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023

VALIDES EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2023

Prestation	Prix en €uros  Pour les habitants hors communauté de communes + 20%	
	Matin	1,82 €uros
Midi avec repas Frais d'accueil : Repas :	3,60 €uros 4,95 €uros	9,15 €uros 4,95 €uros
Soir	5,17 €uros	8,80 €uros
	Pour les habitants hors communauté de communes + 20%	
Mercredi	Minimum (Q.F.inférieur ou égal 800)	Maximum (Q.F.supérieur ou égal 2000)
Mercredi journée avec repas		
Frais d'accueil :	11,46 €uros	18,61 €uros
Repas:	4,95 €uros	4,95 €uros
Mercredi matin + midi avec repas Frais d'accueil : Repas :	6,35 €uros 4,95 €uros	11,46 €uros 4,95 €uros
Mercredi midi + après-midi avec repas Frais d'accueil : Repas :	6,35 €uros 4,95 €uros	11,46 €uros 4,95 €uros
Mercredi matin ou après-midi*	6,82 €uros	9,13 €uros
Vacances Scolaires	Pour les habitants hors communauté de communes + 20%	
	Minimum	Maximum
	(Q.F.inférieur ou égal 800)	(Q.F.supérieur ou égal 2000)
Vacances (5 jours avec repas)		
Frais d'accueil :	54,18 €uros	82,28 €uros
Repas :	24,75 €uros	24,75 €uros
Vacances (1 journée avec repas)* :	40.04.6	40.50.6
Frais d'accueil :	10,91 €uros 4,95 €uros	16,58 €uros 4,95 €uros
Repas : Vacances : accueil en ½ journée	4,55 turos	4,00 (0105
pour les – de 6 ans (5 jours avec repas)		
Frais d'accueil :	15,90 €uros	29,92 €uros
Repas :	24,75 €uros	24,75 €uros
Vacances : accueil en ½ journée pour les – de 6 ans (1/2 journée avec repas)*		
Frais d'accueil :	4,15 €uros	7,23 €uros
Repas :	4,95 €uros	4,95 €uros

Les tarifs peuvent être modifiés en cours d'année sur décision de la collectivité si les conditions contractuelles avec les délégataires venaient à changer (ex : nouvelle augmentation du coût des repas). Un avenant au contrat sera alors appliqué aux familles.

## Informations complémentaires :

- \* Selon les places disponibles
- Dégressivité de 10 % à partir du 2ème enfant

Monsieur Daniel ACKER Président Monsieur François JEHL Vice-Président en charge de l'Enfance et la Jeuresse